

15 Février – Paiement fractionné : Crédit Agricole s’empare de la fintech Pledg

Paris, 15 Février 2024 (AFP) - Crédit Agricole, via sa filiale spécialisée dans le financement aux particuliers, a annoncé jeudi l'acquisition de la fintech Pledg, qui propose des solutions de paiement en plusieurs fois ou à plusieurs, pour renforcer sa division française Sofinco. «Cette opération stratégique a pour objectif de s'appuyer sur les investissements technologiques réalisés par Pledg pour renforcer l'offre de Sofinco sur le paiement fractionné et plus largement soutenir les ambitions de Sofinco pour être le leader du financement en point de vente et e-commerce en France», a commenté le groupe bancaire.

L'acquisition de 100 % de Pledg par Crédit Agricole Consumer Finance doit lui permettre «de poursuivre ses investissements d'ordre technologique», tout en apportant son savoir-faire à Sofinco, selon le communiqué. Aucun montant n'a été communiqué. Cette acquisition s'inscrit dans la perspective d'une nouvelle directive européenne sur le crédit à la consommation qui doit intégrer dans son champ d'ici l'automne 2026 les petits crédits de moins de 200 euros et le paiement fractionné.

Lancée en 2016 dans le Finistère, Pledg s'est d'abord spécialisée dans les achats groupés entre amis, avant de se diversifier dans le paiement fractionné et différé. La société avait levé 80 millions d’euros, dont 65 millions sous forme de dette, en mars 2021 pour financer son développement.

15 février 2024

Article écrit par Maxence Fabron